



# Amicale des Résidents (CNL) du Groupe Lauzin-Atlas-Rébéval

Paris 19ème, le 25 Novembre 2001

Réf. : GL / 01.034

à : Monsieur **Roger MADEC**,  
Maire du 19ème Arrondissement  
Place Armand Carrel 75019 PARIS

Copies : **Olivier-Mao PENINOU**, Maire Adjoint  
Chargé du Quartier **Bas-Belleville**  
**M. Le Conseiller** chargé de la **Voirie**  
**Affichage** (immeubles de la résidence)

Objet : • Cadre et qualité de vie dans le périmètre **Lauzin-Atlas-Rébéval**  
• Plan de circulation, notamment dans l'aire **Lauzin-Atlas-Rébéval** (plans en annexe page 3)

Réf. : notre courrier GL / 01.027 du 09-09-01 (cadre-qualité de vie, périmètre Lauzin-Atlas-Rébéval)  
notre courrier GL / 01.010 du 04-04 2001 (restés sans réponse)

Monsieur le Maire,

Après les mois écoulés suite à nos courriers d'avril et de septembre 2001, plusieurs aspects de la situation du quartier Bas-Belleville se sont encore dégradés, comme en témoignent les événements dont vous avez eu connaissance. Les appréciations entendues récemment en Conseil de Quartier, tendant à relativiser notre contexte par rapport à celui d'autres quartiers de l'arrondissement, ne peuvent constituer une réponse aux vives préoccupations de nos résidents. Nous en rappelons les termes ci-après, sans ignorer ce qui est entrepris ou projeté pour apporter des solutions à court ou à moyen terme :

- **persistance de la saleté des voies** : il n'est pas constaté de signe d'une amorce de traitement adapté pour remédier à des décennies d'un véritable abandon. Le quartier devrait selon nous relever d'une « *discrimination positive* » dans ce domaine, en vue d'une rupture d'aspect visible. Nous serions prêts à participer à des campagnes tendant à inciter à respecter des lieux qui seraient désormais entretenus. Nous désirons savoir ce qu'il est permis d'espérer de la Ville de Paris sur ce plan.
- **mal-vivre dû aux nuisances et à l'insécurité** : il n'est pas constaté de signes visibles d'une prise en charge du quartier à la mesure de ces problèmes : bien trop peu d'**intervenants sociaux** au regard de la démographie du quartier, présence très épisodique du personnel de **Police de Proximité** (les opérations « coups de poing » de CRS ne peuvent nullement en tenir lieu, et démontrent a contrario l'inconsistance de la prise en charge du quartier).

L'intéressant Projet des « **Correspondants de Nuit** », qui se présente explicitement comme **complémentaire** d'autres dispositifs, et qui est soutenu par le Conseil Régional et la Politique de la Ville, ne peut servir à exonérer les autorités préfectorales de leurs devoirs en matière de protection des citoyens. Nous désirons connaître ce qui est projeté, notamment en termes de présence préventive.

- **dangers dus à l'absence d'aménagement pour le convoyage de fonds** des Agences Bancaires (Société Générale, rue Rébéval et au coin Manin - Simon Bolivar), alors que ne sont pas rares les incidents aux abords des distributeur de billets de ces agences, et que les convoyeurs de fonds réclament l'aménagement adapté des abords pour diminuer les risques vitaux auxquels sont exposés quotidiennement convoyeurs et passants du quartier lors du portage des fonds de l'agence au véhicule.
- **sports, loisirs, vie culturelle et sociale** : l'apport du Centre Social est considérable, et la perspective d'une mise à sa disposition de nouveaux **mètres carrés** est source d'espoir ; il demeure que l'accès de proximité à des activités d'insertion, de sport et loisirs, notamment pour les jeunes en déshérence, est jusqu'ici exigü. Réhabiliter le quartier requiert dans ce domaine des projets audacieux.

- **manque de concertation de proximité sur l'aménagement** du quartier, qu'il s'agisse du Plan d'Occupation des Sols, des projets d'implantations de commerces ou d'ateliers, de l'ameublement urbain, du **Plan de Circulation**. Sur ce dernier point, nous rappelons que les attendus du dispositif « *Quartier Tranquille* » avaient été annoncés une fois que tout était déjà décidé dans les bureaux concernés. Le changement de sens de circulation de la **rue Jules Romains** à compter du 18 octobre est venu compléter ce plan. Cette récente décision cause un préjudice certain au millier de foyers qui habitent notre Résidence. En effet, le seul accès qui leur reste en voiture est l'embouchure de la rue Rébéval à partir du Boulevard de la Villette, désormais sujette à obstruction depuis qu'elle est réduite à une seule voie.

Le Résident désirant rentrer chez lui subit de plein fouet l'embouteillage du boulevard de la Villette, alors qu'il pouvait auparavant emprunter la rue Jules Romains à partir de la rue de Belleville. Les résidents se demandent quel peut bien être le **processus de décision** ayant conduit à un tel changement de sens, et ils soupçonnent que ce processus dépend d'interventions individuelles, puisqu'il ne résulte pas d'un échange collectif fondé sur les impératifs des habitants, notamment le plan des entrées-sorties d'immeubles (habitations, entreprises, services publics, commerces, etc ...). Nous demandons qu'un processus concerté soit engagé, et que le Plan de Circulation soit refondé dans cet esprit.

- **mauvaise desserte du quartier par les Services Publics** : ce point concerne notamment **La Poste**, particulièrement catastrophique (aucun nouveau Bureau depuis les années 80 malgré une densification record et les besoins spécifiques d'une population attachée aux transactions en espèces), des **Transports** (les files d'attente et la gestion du Bus 26 restent scandaleuses), de **France-Télécom**, qui vient de liquider son espace Jemmapes au profit d'une étroite boutique avenue Secrétan, etc ...
- **Isolement des diverses copropriétés** qui ont recours à des solutions disparates, onéreuses et souvent inefficaces pour les divers services rendus au profit des résidents (procédures de débarras des encombrants, obligations d'entretien des trottoirs avoisinants et de salage en cas d'enneigement, problèmes d'hygiène et de sécurité des espaces qui pourraient être mutualisés, etc ...).

Nous renouvelons notre demande de rencontre avec votre équipe et avec vous-même sur ces diverses questions, qu'il s'agisse de l'aménagement du quartier ou du soutien aux projets associatifs susceptibles d'améliorer la qualité de vie. Cela concerne notamment les points suivants :

- le statut de l'**Allée Louise Labé** et de l'**Allée Pernelle du Guillet**, et leur régime en matière d'aménagement, d'entretien et de sécurité (cf. notre courrier du 9 septembre 2001). À ce sujet, nous attendons vos éléments de réponse sur les diverses hypothèses que nous avons exposées, particulièrement sur le **niveau de prestation** que les habitants intéressés peuvent attendre des différents cas de figure envisageables, compte tenu des nouvelles orientations de la Mairie de Paris en la matière. S'agissant de l'aménagement, il y a lieu d'inclure la question de l'accès des personnes handicapées.
- le Projet de **Régie de Quartier** auquel nous tenons beaucoup. Complémentaire du **Centre Social**, ce projet nous semble de nature à améliorer la condition des habitants. Avec d'autres associations et partenaires du quartier, notre Amicale, est prête, pour sa part, à contribuer à tous les échanges utiles pour qu'il devienne réalité. En témoigne le fait que son principal promoteur est l'un de nos membres, et que plusieurs d'entre nous ont fait acte d'engagement dans ce projet. Bien entendu, pour se déployer, cette nouvelle entité a besoin d'un lien de partenariat avec les pouvoirs publics, et requiert le soutien explicite de la Mairie du 19ème au principe de sa création et de son fonctionnement.
- les différents aspects de l'**aménagement du quartier**, notamment le plan de circulation, plus spécialement, les conditions de son évolution.

Dans l'attente d'un entretien dès que possible avec vous-même et avec vos collaborateurs sur cette situation, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de notre sincère considération,

**G. LAUTON**



**Président de l'Amicale.**